

République Française
Département du Bas-Rhin



Maire de SCHWOBSHEIM

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

La Commune de SCHWOBSHEIM se propose de mettre en location sous statut de bail rural la parcelle suivante :

COMMUNE DE SCHWOBSHEIM
Section 11 Parcelle 39 pour 78 ares

Par délibération du Conseil Municipal du 03 mai 2018, le prix du fermage est fixé à 1.75 € de l'are.

Les dossiers de candidature sont à retirer à la Mairie de SCHWOBSHEIM et à restituer **au plus tard le 29 mai 2018 inclus** aux heures d'ouvertures : Mardi de 15h à 18h00, jeudi de 9h à 11h et le vendredi de 13h30 à 17h (sauf les 24 et 25 mai).

Schwobsheim, le 14 mai 2018
Le Maire,
Denise KEMPF

